

le député d'Ontario au sujet de la nationalité des négociateurs du SIGM. D'après la liste des membres du comité de négociations qu'on m'a fournie, les négociateurs sont tous Canadiens, sauf deux: l'un est M. Patrick Flaherty, originaire de Galway, en Irlande, et l'autre est M. James James Madison, natif de Copenhague.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Une question supplémentaire. M. Paul Hall ne participe-t-il pas à ces négociations?

L'hon. M. MacEachen: Ce sont les renseignements que j'ai obtenus des administrateurs. J'ai bien lu dans les journaux, tout comme le député sans doute, que M. Hall avait effectivement assisté à la réunion, mais je ne saurais confirmer la nouvelle. A vrai dire, j'ai appris qu'il n'avait pas assisté à cette réunion, contrairement à ce que les journaux ont rapporté.

M. HAL BANKS—CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES À SA DÉFENSE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser une question au ministre du Travail? Le ministre sait-il que des membres du comité de négociations du Syndicat international des gens de mer ont entrepris de recueillir des fonds pour assurer la défense de Hal Banks devant les tribunaux? Croit-il que ce soit là une fonction qui convienne à ce comité?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! Cette question est contraire au Règlement.

(Plus tard)

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, j'ai posé au ministre du Travail une question relative au S.I.G.M. et que vous avez jugée irrecevable. Pourriez-vous me dire pourquoi vous en avez décidé ainsi alors qu'on a répondu aujourd'hui à une question que l'honorable député d'Ontario a posée sur le même syndicat, il y a plusieurs jours?

M. l'Orateur: J'étudierai volontiers la demande de l'honorable député.

LE DRAPEAU

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÉOLUTION

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question épineuse. Le ministre de la Justice et leader de la Chambre nous dirait-il quel jour on se propose de saisir la Chambre du projet de résolution relatif aux deux drapeaux? Nous aimerions le savoir d'avance.

[L'hon. M. MacEachen.]

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, aucune résolution relative à deux drapeaux ne fera l'objet d'un débat.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le ministre de la Justice n'étant pas au courant, apparemment, de ce que font les autres membres du gouvernement, pourrais-je lui demander ceci: quand saisira-t-on la Chambre de la résolution tendant à l'adoption d'un drapeau à trois feuilles d'érable et, en outre, de l'Union Jack?

L'hon. M. Favreau: Monsieur l'Orateur, sauf erreur, selon le *Feuilleton*, sous réserve d'une annonce définitive demain, le débat sur...

L'hon. M. McIlraith: Il s'agit de l'article 44. (*Exclamations*)

M. MacEwan: Quel leader de la Chambre!

L'hon. M. Favreau: J'ai dit, sous réserve d'une annonce définitive demain.

L'hon. M. Starr: Vous voulez dire, sous réserve de l'approbation de Paul Martin.

L'hon. M. Favreau: Nous amorcerons jeudi le débat sur le projet de résolution qui figure au *Feuilleton* et qui a trait à un drapeau national distinctif.

(*Texte*)

L'hon. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, étant donnée la réponse de l'honorable ministre, faut-il en conclure que la partie de la résolution ayant trait à l'Union Jack sera abandonnée?

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Justice.

Est-il vrai que le gouvernement a l'intention de rédiger de nouveau les deux résolutions actuellement à l'étude, de telle sorte qu'une première résolution comprenne le drapeau à feuilles d'érable et l'hymne national Ô Canada et la deuxième, l'Union Jack et *God Save the Queen*?

L'hon. M. Favreau: Il est évident, monsieur l'Orateur, que ces questions pourront faire l'objet de discussions au moment approprié, c'est-à-dire lorsque la résolution sera présentée à la Chambre.

(*Traduction*)

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas qu'une question aboutisse à une plus intime collaboration entre le premier ministre suppléant, le ministre de la Justice et le ministre du Commerce, mais le ministre dit-il que le gouvernement ne sait pas encore quelle voie il va suivre? Est-ce là la raison de l'absence de certitude?